



Association sportive

Par Adry62

Bonjour,

Je vous expose mon problème je suis papa de trois enfants qui ont l'amour du ballon rond,ils ont signés dans un club (A), puis durant la saison des désaccord sont arrivés entre le coach des enfants et le club,le coach en question a donc décidé de créer son propre club (B),nous voulons donc suivre vers ce club (B) mais le club (A) refuse de nous signer la mutation qui permettrai aux jeunes y compris mes enfants de jouer la saison car autorisations de 4 mutés seulementors la il y en aurait plus de 50,le club (A) refuse de donner son accord afin que le club (B) ait des amendes et s'écroule ,ma question et il y a t'il un recours afin que le club (A) donne son accord ou signé le droit a la mutation car il pénaliserait les enfants pour atteindre le coach.

Merci d'avance

Par DIU1973

BONJOUR

Prenez contact avec la FFF, leurs juristes vous renseigneront plus efficacement.

En tout cas, bonne suite.